REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 08 au 12 juillet 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Coopération régionale2
- Des rencontres économiques régionales en octobre
- Coopération régionale : visite de courtoisie de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan indien à la coi
- Une ambition française en quatre axes
- Marché africain - Le « Vita Malagasy » très recherché mais…

1.2 Environnement7
- ExPLOI : réduire la pollution plastique dans l'océan Indien
- ExPLOI : un projet pour lutter contre la pollution plastique dans l'océan Indien

1.3 Economie bleue.....10
- Journée de l'économie bleue dans l'Océan indien (17 juillet 2021)
- COI 2021-2022 : Une présidence française engagée dans le développement de l'économie bleue (EB)

1.4 Changement Climatique12
- Changement climatique - Grande île, grande famine: urgence d'un soutien régional

1.5 Surveillance des pêche14
- Lutte contre la pêche illicite : dissuasion par surveillance régulière et structurée

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....15
- Les enfants impliqués dans la protection de l'environnement marin et côtier.
- Assembly unanimously approve legislation to better protect our endemic animal, plant species
- (Naufrage du MV Wakashio) Sébastien Sauvage : « Un suivi régulier des écosystèmes »

2.2 Tourisme.....18
- CINOR-OTI-ADEME : engagés pour un Tourisme Durable
- Tourisme national - Les opérateurs misent sur les circuits « insolites »

2.3 Economie.....21
- MCCI s'explique sur l'augmentation des prix
- L'UCCIA forme et sensibilise les jeunes entrepreneurs

2.4 Météorologie.....23
- La nécessaire préservation des savoirs météorologiques traditionnels en Afrique

Des rencontres économiques régionales en octobre

Cap Business Océan Indien va organiser des rencontres ouvertes à des participants du « grand océan Indien » avec, au programme, plusieurs dossiers importants pour relancer la coopération régionale et stimuler la reprise économique.

Des rencontres économiques régionales seront organisées fin octobre à La Réunion par Cap Business Océan Indien. L'ex-Union des CCI de l'océan Indien, qui s'apparente à un bras armé de la **Commission de l'océan Indien (COI)** en matière de coopération économique régionale, espère attirer des participants du grand océan Indien, au-delà des seules îles de la région. Au programme : la stratégie régionale du secteur privé, la relance, l'économie sociale et solidaire, un projet d'incubateur régional multi-secteurs… L'événement précèdera de quelques jours le 36e conseil des ministres de **la COI**, présidée par la France depuis le mois de mai. Eric Magamootoo, secrétaire général de Cap Business OI, indique d'autre part que le Forum économique des îles de l'océan Indien, qui devait avoir lieu à Maurice à la fin de l'année, est une nouvelle fois repoussé. Sa tenue est envisagée pour avril 2022.



Coopération Régionale : visite de courtoisie de l'Ambassadeur délégué à la coopération Régionale dans l'océan Indien à la COI

La Présidente de Région Huguette BELLO accompagnée du conseiller régional Monsieur Wilfrid BERTILE ont reçu ce mercredi 07 juillet 2021 dans le cadre de la Présidence Française de la COI (Commission de l'Océan Indien) le Secrétaire Général de la COI, Monsieur Marimoutou VELAYOUDOM, l'Ambassadeur Délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien Monsieur Marcel ESCURE et Monsieur Laurent AMAR Conseiller Diplomatique auprès du Préfet de La Réunion et Officier Permanent de Liaison (OPL) français à la COI.
Une rencontre placée sous le signe de la Présidence Française de la COI qui a permis d'échanger sur les enjeux de la coopération régionale. Un contexte propice pour rappeler la nécessité d'œuvrer à renforcer l'insertion de notre territoire dans notre environnement régional et conforter la place et le rôle de La Réunion au sein de la COI





Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- **https://www.zinfos974.com/Cooperation-Regionale-visite-de-courtoisie-de-l-Ambassadeur-delegue-a-la-cooperation-Regionale-dans-l-ocean-Indien-a-la_a171157.html**
- **https://www.zinfos974.com/Cooperation-Regionale-visite-de-courtoisie-de-l-Ambassadeur-delegue-a-la-cooperation-Regionale-dans-l-ocean-Indien-a-la_a171196.html**

Une ambition française en quatre axes

COI. Depuis le 20 mai dernier, et pour un an, la France exerce la présidence de la COI. Une présidence qui doit soutenir une indispensable relance économique à l'échelle régionale, et que la France souhaite placée sous le signe d'une coopération accrue.

Les rencontres et échanges s'enchaînent depuis la fin du mois de mai pour l'ambassadeur délégué à la coopération régionale, Marcel Escure, et le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), le réunionnais Vêlayoudom Marimouto, en poste pour sa part jusqu'en 2024. Et pour cause : depuis le 20 mai et pour une année, la France exerce la présidence de l'organisme, qui regroupe par ailleurs comme états membres l'Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles. L'occasion donc, pour les deux hommes, de présenter, hier en préfecture, les ambitions françaises durant cette courte mandature. Un *"moment français dans l'océan Indien"* qui intervient en pleine volonté gouvernementale de renforcer les liens dans l'indo-pacifique - en passe de devenir le futur centre de gravité de l'économie mondiale -, et qui aura pour principal défi le soutien à la relance d'une économie régionale frappée par la crise sanitaire, tout particulièrement via la coopération régionale.

Une coopération qu'ils souhaitent *"non seulement reprendre, mais aussi porter à un niveau supérieur à ce qu'elle était avant"* pour *"imaginer un océan Indien post-Covid"*, comme le résumait Marcel Escure. Pour ce faire, quatre grands axes doivent servir de cap.

Parmi eux, la mobilité des ressources humaines, *"un volet qui est le plus important"*, assure-t-on. *"Dans la région, des échanges humains existent, mais cette ressource n'est pas formée."* Ambition, donc : créer un équivalent au programme Erasmus dans l'océan Indien entre les pôles de formation existant, en particulier La Réunion et Maurice. *"Nous devons amener les états membres et pourquoi pas des états de la zone élargie à s'engager dans ces projets de mobilité."*

LA MOBILITÉ POUR TOUS

Des projets de mobilité qui ne doit pas se réduire aux seuls étudiants et chercheurs", car *"Il faut être concret, dans cette région la jeunesse est nombreuse [mais] ceux qui accèdent à l'enseignement supérieur sont une minorité. Or, il y a déjà beaucoup de professionnels qui ont besoin d'un complément de formation. Une formation continue, sans forcément penser au secondaire."* Une mission qui échoit plus particulièrement au secrétaire général de la COI, qui aura à charge *"de rapprocher les différents acteurs, les universités, les gouvernements, pour qu'ils se parlent."* Dossier de longue date, il a jusqu'ici peiné à déboucher sur des mesures concrètes et à la mise en place d'échanges réguliers et durables.

Autre axe lié directement à l'économie : la mobilisation du secteur privé. *"Nous allons essayer de travailler avec les réseaux d'entreprise pour chercher comment celles-ci pourront identifier les secteurs de la relance et les projets qui pourraient la soutenir."* Concrètement, un incubateur d'entreprises multi-pays sera lancé *"durant cette présidence française"*, promet-on, tout comme l'organisation d'un forum économique à l'automne, afin de dégager des pistes régionales de soutien à la relance.

Enfin, deux derniers points que nous résumerons brièvement car déjà impulsés. La sureté maritime a vocation à sécuriser les échanges maritimes dans la zone afin de favoriser l'émergence d'une économie bleue, comprendre une économie de la mer menée de manière durable. La volonté s'inscrit dans le cadre du projet Mase, financé par l'Union européenne et mené depuis 2013.



Hier, Marcel Escure, ambassadeur à la coopération régionale, et Vêlayoudom Marimouto, secrétaire général de la COI, ont présenté les quatres axes de la présidence française de l'organisme.

Quant à la lutte contre les catastrophes naturelles, elle est évidemment d'actualité dans ce contexte de Covid. Cela dit, malgré *"des ressources humaines remarquables, la zone n'est pas encore bien organisée et les conventions existantes ne sont pas appliquées"*, a regretté l'ambassadeur. Nouvelle méthode, donc : *"Créer des réseaux qui travaillent, fonctionnent et réagissent en cas de sinistre (...) constitués d'acteurs civils du terrain pour faire pression sur les gouvernements."* Aucun calendrier n'est fixé, mais un exercice grandeur nature pourrait être organisé à moyen terme pour sceller la réussite de la démarche.

GEOFFROY VAUTHIER

Quotidien national d'information et d'analyse
La Vérité
"Toute verité est bonne à dire"

Marché africain - Le « Vita Malagasy » très recherché mais…



La Commission de l'océan Indien, le COMESA ou le marché commun de l'Afrique orientale et australe mais aussi la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Les opportunités sur le marché africain sont nombreuses pour Madagascar. « Sauf que nous sommes encore loin de connaître le marché africain actuellement.
Nous ne connaissons ni leurs besoins ni les normes imposées par le marché. Pourtant, les produits « Vita Malagasy » sont très recherchés par nos partenaires africains, et ils doivent passer par des intermédiaires pour pouvoir s'en procurer, alors que cela peut se faire facilement à travers le COMESA. Les opérateurs malagasy doivent alors bien se préparer afin de fournir des produits adaptés au marché », soutient Lantosoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, hier au Centell Antanimena, en marge du lancement du programme régional de compétitivité des entreprises et d'accès aux marchés (RECAMP). Ce programme vise en effet à mieux faire comprendre aux entrepreneurs, et principalement les femmes, l'intégration économique régionale notamment dans la région COMESA.
Pour améliorer la compétitivité de leurs entreprises sur le marché et accroître leur rôle dans la participation aux chaînes de valeur durables, elles devront donc approfondir leurs connaissances sur l'accès aux marchés et financements, ainsi que l'internationalisation des entreprises. Une éducation financière leur sera alors fournie. « Madagascar doit se préparer aujourd'hui à produire davantage afin de répondre aux besoins des consommateurs tant au niveau national que régional. Tout part alors de l'agriculture, en passant par l'industrialisation avant d'arriver à la commercialisation. Nous devons nous doter d'un tissu industriel fort, compétitif mais surtout répondant aux normes internationales », rajoute la ministre. « Le renforcement des capacités des femmes entrepreneures contribuera au développement des

entreprises qu'elles dirigent. C'est un investissement sur le long terme qui favorisera une extension des marchés et par conséquent l'amélioration des revenus », renchérit Fanja Razakaboana, président du Groupement de Femmes Entrepreneures de Madagascar(GFEM) et membre de la Fédération des associations nationales des femmes entrepreneures du COMESA (COMFWB).

Une trentaine de femmes issues de six régions de la Grande île participent donc à cette première édition du programme « RECAMP ». Des certificats seront distribués à la fin de la formation.

Rova Randria

ExPLOI : réduire la pollution plastique dans l'océan Indien

La signature de la convention de financement du projet **ExPLOI** (Expédition plastique océan Indien) aura lieu le vendredi 9 juillet à Sainte Clotilde, île de la Réunion. Elle réunira Jacques Billant, préfet de La Réunion, le Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de **la Commission de l'océan Indien (COI)**, et Marc Dubernet, directeur régional de l'Agence française de développement (AFD).

Chaque année, plus de huit millions de tonnes de plastique sont déversées des terres vers les océans. Mais ces plastiques qui arrivent dans les mers ne disparaissent pas : ils se dégradent jusqu'à devenir des microparticules. La pollution environnementale engendrée n'est donc pas que visuelle ; ces plastiques agissent comme concentrateurs de polluants. Ils sont aussi ingérés par la faune aquatique et se retrouvent, finalement, dans nos assiettes. Les conséquences environnementales de cette pollution se doublent de conséquences sanitaires, économiques et sociales.
Les îles du sud-ouest de l'océan Indien ne font pas exception. La pêche, le tourisme, l'alimentation figurent parmi les secteurs les plus concernés par la pollution marine plastique. Conscients de cet enjeu de développement, les États membres de la COI ont décidé d'agir pour réduire la pollution plastique et promouvoir l'économie circulaire. Cette dynamique enclenchée au travers de la COI, en partenariat avec l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), s'inscrit également dans un mouvement plus large d'émergence d'une économie bleue durable, respectueuse des équilibres écologiques et génératrice de croissance, d'innovation et d'opportunités.



ExPLOI : un projet pour lutter contre la pollution plastique dans l'océan Indien



Le projet ExPLOI (Expédition Plastique Océan Indien) est un projet mis en place pour lutter contre la pollution plastique dans les océans. La COI, une organisation intergouvernementale entre les Comores, Madagascar, La Réunion, Maurice et les Seychelles, est à l'origine du projet. Il a été signé ce vendredi 9 juillet au Village by CA, à Sainte-Clotilde.

Le projet a pour but de lutter contre la pollution marine causée par les déchets plastiques. Il vise également à contribuer au développement d'une économie circulaire dans l'océan Indien. Plusieurs activités liées au développement durable, à la santé, à la biodiversité et au changement climatique sont au programme.

Une approche multifacette

L'objectif du projet est multiple « ExPLOI est un projet pleinement dans l'ère du temps : il allie recherche scientifique, entreprenariat dans l'économie circulaire, politiques publiques et sensibilisation, notamment des jeunes (…) ExPLOI devra apposer les jalons d'une autre manière de produire et de consommer pour faire de nos îles des territoires authentiquement durables », explique le Secrétaire général de la COI, Prof. Marimoutou. Le but est d'améliorer les connaissances scientifiques sur la pollution plastique, pour pouvoir mieux prévenir la population. Également d'encourager l'innovation des technologies propres, et de contribuer au déploiement d'une filière de traitement pur améliorer la qualité de vie des populations.

Une étape importante dans la lutte contre le plastique dans nos océans

Après la signature de la convention en partenariat avec l'association plastikAkoz, le préfet de La Réunion, M. Jacques Billant poursuit sur cette lancée. Présent au moment de la signature, il déclare que : *« Nos plages et ravines sont envahies de déchets plastiques, qui (…) finissent par polluer nos océans. »* Le projet ExPLOI permettra de *« créer des emplois supplémentaires dédiés à la préservation de l'**environnement** ou encore de soutenir la production locale pour que chacun puisse consommer mieux ».* ExPLOI est financé par l'AFD (Agence Française de développement) et la FFEM (le Fonds français pour l'environnement mondial) pour un montant de 6.7 millions d'euros étalés sur 5 ans.

Plus d'infos cliquez sur les liens ci-dessous :

- **https://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2021/07/10/plastique-convention-exploi,137922.html**
- **http://www.maurice-info.mu/2021-07-11-exploi-expedition-plastique-ocean-indien.html**
- **https://www.business-magazine.mu/actualites/autres/exploi-reduire-la-pollution-plastique-dans-locean-indien/**
- **https://www.nation.sc/articles/9694/exploi---expdition-plastique-ocan-indien-**
- **https://www.commissionoceanindien.org/communique-exploi-convention/**

Journée de l'économie bleue dans l'Océan indien (17 juillet 2021)

Pour la première fois, et sous l'impulsion de la France, qui préside actuellement la Commission de l'océan Indien, toute la région de la COI participera à la journée de l'économie bleue, ce 17 juillet.

La journée de l'économie bleue est l'occasion de rappeler autant les défis maritimes auxquels font face les Etats de l'océan Indien que les solutions existantes ou à créer pour une gestion durable et raisonnable des activités océaniques. L'économie bleue est un cadre de coopération prometteur réunissant plusieurs Etats et de nombreux acteurs du secteur privé, de la société civile, du monde scientifique, des milieux associatifs et plus encore.

Inscrivez-vous au webinaire de la COI sur les métiers de l'économie bleue, en présence de la communauté scientifique et universitaire, des organisations de jeunes, d'acteurs privés, etc., le 16 juillet.

Pour marquer cette journée, les ambassades de France et les alliances françaises des pays du sud-ouest de l'océan Indien et des pays d'Afrique australe (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Afrique du Sud) organiseront de nombreux événements. Il s'agira par exemple d'une journée de sensibilisation à la préservation des mangroves à Madagascar, d'une journée portes ouvertes au CNDRS (centre national de documentation et de recherche scientifique) aux Comores ou encore d'un café-science au Kenya. Ces évènements s'inscrivent dans le cadre du projet « 2021 : année bleue de l'océan Indien », projet que nous menons pour promouvoir les activités océaniques respectueuses des droits de l'Homme et de ceux de l'environnement.
La France est membre de deux organisations régionales de l'océan Indien pour lesquelles l'économie bleue est un axe de coopération majeur : la COI que la France préside de mai 2021 à mai 2022, et l'IORA (*Indian Ocean Rim Association*). A ce titre, l'Agence française de développement mène plusieurs actions de lutte contre la dégradation du littoral de la zone et la perte de biodiversité dans l'océan Indien.

Plus d'infos cliquez ci-dessous

- **http://www.institutfrancais.mu/fr/evenements/conferences-et-debats/regards-sur-locean-indien-un-patrimoine-immateriel**

COI 2021-2022 : Une présidence française engagée dans le développement de l'économie bleue (EB)



La France a pris le relais de la République des Comores à la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI) en mai dernier. Le développement de l'économie bleue va être une des priorités des prochains mois, impulsé par la France. Ce projet et les actions qui en découleront concernera non seulement les cinq états membres de la COI mais aussi certains états riverains de l'océan Indien en tant qu'observateurs, tels que la Tanzanie, le Kenya, le Mozambique et l'Afrique du Sud. «Cette année bleue » va notamment être lancée auprès du public le plus large, le samedi 17 juillet prochain, Journée de l'économie bleue aux Seychelles, qui prend cette année, une dimension véritablement régionale en s'étendant à tous les pays de la région.

Cette « année bleue » dans l'océan Indien va également se caractériser par la mise en œuvre et la poursuite de nombreux projets, qui portent tous l'ambition de stimuler et soutenir une gestion durable et responsable des activités océaniques ainsi que des activités terrestres impactant l'océan, les lagons et les rivages, dans les pays de la COI ainsi qu'au Kenya, en Tanzanie, au Mozambique et en Afrique du Sud. L'observation et la recherche, l'éducation et l'information, l'innovation et le développement de nouvelles niches économiques respectueuses de l'environnement sont les domaines d'intervention de ces projets.

« Nous protégeons mieux ce que nous connaissons bien », dit Grégory Martin, représentant de la Région Réunion, dans une interview ci-jointe, dans laquelle il présente notamment le projet éducatif PAREO, qui a d'ores et déjà fait ses preuves dans trois écoles mauriciennes. « Pour contribuer à construire un espace post-Covid durable dans l'océan Indien, la France, à travers l'exercice pour une année de sa présidence de la COI, est mobilisée pour impulser avec les autres Etats membres des actions dynamiques, tournées vers l'ouverture et l'inclusion. L'initiative « Année de l'économie bleue dans l'océan Indien » contribue à façonner l'idée d'un avenir commun, dans le respect des droits de l'Homme, de l'environnement et de la biodiversité marine », a avancé Florence Caussé-Tissier, Ambassadrice de France à Maurice.

Changement climatique - Grande île, grande famine: urgence d'un soutien régional

Des enfants au visage creusé, émacié… au regard vide. Des petits décharnés par manque de nourriture. À Madagascar, où la famine fait des ravages, ces scènes de désolation brisent le cœur. Pour survivre, des habitants n'ont d'autre choix que de manger des criquets ou encore de la boue. La situation, provoquée par plusieurs années de sécheresse, est insoutenable, déplore David Beasley, le directeur général du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui s'est rendu sur place. Des petits en bas âge meurent sous nos yeux, soutient-il. La Grande île souffre d'un manque d'aide humanitaire en raison du confinement lié au Covid-19, notamment. Le monde, en particulier les pays industrialisés, a l'obligation morale d'aider ces personnes qui paient le prix du réchauffement climatique, souligne le patron du PAM. Mais qu'en est-il des États membres de **la Commission de l'océan Indien (COI)** ? Avec l'Union européenne, **la COI** dit mettre en œuvre un programme régional de sécurité alimentaire avec l'accent sur la nutrition des enfants de 0 à 5 ans et sur la santé maternelle.

Aggravation de la famine à Madagascar: Vers l'urgence d'un soutien régional

Premier pays à souffrir de la famine en raison du réchauffement climatique selon l'ONU, la Grande île est en crise. Quel est l'impact de ce fléau aux conséquences internationales ? Maurice et les îles avoisinantes sont-elles solidaires ? Face à la détresse de milliers de Malgaches, la faim justifie le déploiement des moyens. Tour d'horizon.



Criquets, boue et feuilles de cactus : c'est ce que les Malgaches doivent ingurgiter pour survivre, indique une récente dépêche de l'Agence France-Presse (AFP). Précédemment, Gail Borgia, une journaliste malgache, a mis en images le calvaire d'une famille contrainte de se nourrir de peau de zébu. Une vidéo, reprise par des médias internationaux, qui a causé émoi, effroi et polémique. Ainsi, dans le sud de Madagascar, la famine fait rage et ne cesse de s'aggraver. La faute au réchauffement climatique et à plusieurs années de sécheresse, a indiqué David Beasley, directeur général du Programme alimentaire mondial (PAM), lors d'une récente visite. Une réalité affligeante de la Grande île à genoux, qui reflète les images d'un film d'horreur, a-t-il déclaré aux médias.

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-madagascar.com La vérité imprimée

Lutte contre la pêche illicite : dissuasion par surveillance régulière et structurée

La pêche illicite bat son plein dans l'Océan indien, d'où la nécessité de renforcer la lutte. La surveillance régulière s'avère être un moyen de dissuasion pour la prévenir au mieux. Dans cette optique, une patrouille régionale de surveillance des pêches a eu lieu du 17 mai au 30 juin. « Cette mission a été l'occasion de tester de nouvelles approches pour une meilleure gouvernance, d'échanger des informations plus efficacement et de renforcer la coopération régionale », précise Tiana Randriambola, chargé du suivi, contrôle et surveillance du programme ECOFISH, lors de la réunion de débriefing organisée par les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Cette patrouille a permis de parcourir 7 116 miles marins dans les zones économiques exclusives de sept pays membres du PRSP et de contrôler 12 navires. Il est à noter que les pays insulaires comme Madagascar sont les plus durement touchés par la pêche illicite. D'où la participation active de Madagascar à travers les deux Centres Régionaux de fusion d'information maritime (CRFIM) de Madagascar. Durant cette mission régionale des échanges d'information ont été également réalisés entre le PRSP et les deux CRFIM de Madagascar et de coordination opérationnelle (CRCO) des Seychelles, soutenus par la **Commission de l'Océan Indien (COI)** à travers le programme pour la sécurité maritime (MASE), financé par l'Union européenne. En vue du renforcement de la lutte, une surveillance régulière et structurée s'avère cruciale dans la dissuasion et la prévention de la pêche illégale dans les eaux de l'Océan Indien occidental, afin de réduire les pertes considérables de la région dans le domaine. Avec une surveillance régulière, il est clair que ceux qui œuvrent dans le domaine de la pêche ne vont pas aller jusqu'à la surpêche. C'est pourquoi, les prochaines missions conjointes de surveillance sont déjà en préparation.



Les enfants impliqués dans la protection de l'environnement marin et côtier.

Sandwatch, un programme de l'UNESCO pour la prévention et la protection de l'environnement marin et côtier a atterri à Mohéli. Il implique plusieurs catégories d'âge mais surtout les enfants qui sont appelés à adopter un comportement favorable à la protection de leurs plages.

Les acteurs relevant du secteur de l'Education notamment les chefs d'établissements et les encadreurs pédagogiques étaient réunis ce mercredi à la salle multifonctionnelle de Fomboni pour une formation de 5 jours sur le programme Sandwatch. Pour Ben Anthoy, expert national en environnement et principal formateur et animateur de l'atelier, Sandwatch est un outil d'apprentissage, d'éducation au développement durable et de surveillance des plages. C'est aussi une autre façon d'enseigner le changement climatique à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.

Le programme engage des enfants, des adolescents et des adultes à travailler ensemble afin de surveiller scientifiquement et d'évaluer de manière critique les problèmes et les conflits auxquels est confronté l'environnement de leurs plages. « Votre présence à cet atelier est un signe éloquent de l'importance que vous attachez à la préservation et à la protection de l'environnement marin et surtout à la lutte au changement climatique de notre pays », a indiqué lors de son allocution d'ouverture, Mohamed Radjay Moustoifa qui parlait au nom du bureau régional de l'UNESCO à Nairobi.



Assembly unanimously approve legislation to better protect our endemic animal, plant species

Members of the National Assembly on Wednesday unanimously approved a piece of legislation that will give better protection to and curb illegal trade activities in our endemic animal and plant species.

The Minister for Agriculture, Climate Change and Environment, Flavien Joubert, presented the 'Trade of Wild Fauna and Flora Bill 2021', which directly concerns curbing commercial activities of plant and animal species under threat of extinction for members' consideration and approval.

"The Ministry of Agriculture, Climate Change and Environment has developed the piece of legislation to help Seychelles carry out its obligations as per the convention which regulates international trade activities in plant and animal species better known as Convention on International Trade in Endangered Species (CITES) of wild fauna and flora," Minister Joubert pointed out.

"As we know Seychelles' biodiversity is unique and is found only here. It is therefore important to put measures in place to ensure that commercial activities do not affect and threaten their existence," he told Assembly members.

Seychelles became a member of CITES on February 8, 1977. The Convention has helped to regulate species in trade.

Suite de l'article

(Naufrage du MV Wakashio) Sébastien Sauvage : « Un suivi régulier des écosystèmes »



Quel est le constat d'Eco-Sud sur le plan environnemental un an après la marée noire ?

Malheureusement, il n'y a pas eu d'études scientifiques à ce jour pour venir dire où on en est et comment va l'environnement. Il y a l'*Integrated Environment Monitoring Plan* (IMEP), une initiative du gouvernement, à travers le centre de recherche d'Albion et l'Université de Maurice, auquel nous collaborons, avec d'autres ONG. Toutefois, cela vient d'être mis en oeuvre. Le but est justement de faire le monitoring de l'impact du Wakashio sur les différents écosystèmes, soit les mangroves, les coraux et les îlots. Des experts internationaux apportent également leur collaboration à ce projet.

Grâce aux barrages déployés autour des sites, on a pu prévenir la mortalité des coraux. Avec les autres partenaires, nous avons travaillé à l'assainissement des colonies de coraux endommagées. Environ 200 colonies ont ainsi été réhabilitées sur différents sites.

Qu'en est-il de votre ferme de corail, située près de l'Ile-aux-Aigrettes ?

La ferme se porte bien. Heureusement qu'elle a été peu impactée par la marée noire. Nous avons actuellement un millier de fragments sur le site. Malheureusement, avec les restrictions liées au Covid-19, on a dû suspendre la réhabilitation. Cela fait une semaine seulement qu'on est autorisé à repartir en mer. Par ailleurs, il y a d'autres sites qui ont été *earmarked* pour accueillir des fragments de coraux. En gros, il n'y a pas eu de dégradation à la ferme de corail. **Suite de l'article**

CINOR-OTI-ADEME : engagés pour un Tourisme Durable

Déjà engagée dans une démarche vertueuse du développement durable, la CINOR, au côté de l'ADEME, de la Région et de la CCIR, accompagne à son tour son office de tourisme dans le cadre du fonds dédié au tourisme durable, en lien avec le #Planderelance de l'État.

L'engagement s'est concrétisé le 5 juillet dernier au #Créolia, antre d'excellence touristique, à travers de la signature d'un partenariat fort au côté de l'#ADEME, des acteurs du #tourismeréunionnais et, bien sûr de notre Office de Tourisme intercommunal du Nord de La Réunion,l'#OTI.
Notre collectivité était représentée par sa vice-présidente déléguée à la commission environnement et développement Durable, Mme Ramata Touré.
Lauréate du#LabelCit'ergie et du#LabelEconomie circulaire, la Cinor souhaite à travers cette collaboration, accompagner et soutenir son office de Tourisme, dans la mise en œuvre d'actions en faveur d'un tourisme durable sur son territoire.

Accompagnement de 7 structures touristiques

Pour sa part, l'#OTI mobilise et accompagnera ainsi sur le territoire Nord pas moins de 7 structures touristiques respectant les conditions d'éligibilité du Fonds Tourisme durable et ayant déposé leur dossier de candidature sur la plateforseront accompagnés;
soient 5 restaurants engagés dans le cadre de#1000 restaurants durables et 2 hébergements touristiques placés dans une démarche de management environnemental et d'#efficacitéénergétique.
Les projets, individuels ou collectifs, ont été sélectionnés en fonction de leur rapidité de concrétisation et de leur impact sur la transformation de l'industrie touristique.
*La durée contractuelle de l'opération est de 13 mois pour un*coût total prévisionnel de 59 000,00 euros. **Suite de l'article**

Tourisme national - Les opérateurs misent sur les circuits « insolites »



La période des grandes vacances est pour bientôt. Pour aider les touristes locaux à organiser leurs programmes mais aussi soutenir les opérateurs dans la relance de leurs activités, l'Office national du tourisme à Madagascar, en collaboration avec le ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie (MTTM), lance une nouvelle édition du salon Bons Plans Tourisme, au jardin d'Antaninarenina.

Pour attirer le plus de clientèle, les opérateurs misent surtout sur leurs circuits « insolites ». Il s'agit de nouveaux circuits élaborés et proposés spécialement pour les vacanciers pour leur faire découvrir des endroits de rêve dans la Grande île et mettre en valeur la faune et la flore du pays qui, comme on l'on sait, sont uniques en leur genre. Le circuit « Croco » à Manakara figure par exemple parmi les circuits « insolites ». « Il donne la possibilité aux personnes qui aiment le goût de l'aventure de découvrir ou observer de plus près la vie et les habitudes des crocodiles dans leur milieu naturel. Le temps d'une balade, nous permettons à nos clients de s'immiscer dans le monde exceptionnel de ce carnivore. Mais la visite ne s'arrête pas là. Nous emmènerons également nos vacanciers à la découverte du mode de vie de l'ethnie Antemoro ainsi qu'une distillerie d'huile essentielle basée dans la Région », détaille un opérateur.

Les opérateurs ont aussi conçu des offres « croisières » pour voyager d'une autre façon à Madagascar. « Profiter du paysage du canal des Pangalanes, contempler la beauté de la côte Est de Madagascar ou encore découvrir les archipels de Mitsio ou Radama... Tout cela est aujourd'hui possible. Pour ce faire, nous avons élaboré des offres particulièrement adaptées et hors du commun », vante une agence.

Coup de pouce

Ces circuits ne sont que des exemples parmi tant d'autres. La liste est encore longue. Pour promouvoir le tourisme local, en collaboration avec les opérateurs, le ministère a élaboré un catalogue « Circuits touristiques », un

petit salon ambulant à la portée de tous et consultable à tout moment, vu que le téléchargement de ce dernier est gratuit sur le site bons-plans-tourisme-madagascar.com. « Ce catalogue vise surtout à aider les vacanciers dans leurs choix de destination. L'idée étant de faire connaître les destinations du moment, y compris le budget à préparer, les hôtels et les restaurants présents sur les lieux mais aussi les moyens de transport. La partie "insolite" est un moyen de proposer des produits originaux pour leur offrir des moments inoubliables », explique un responsable au niveau du MTTM. Et chaque mois, une édition de ce catalogue sortira pour mettre en avant toutes les destinations touristiques de Madagascar et favoriser leur accès au grand public.
Rova Randria

MCCI s'explique sur l'augmentation des prix



Face à l'augmentation importante des prix de certains produits de base récemment, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice se livre actuellement à un exercice de communication pour le compte de ses membres.

Ainsi après avoir rencontré des importateurs, des industriels, des distributeurs des commerçants ou encore des responsables du ministère du Commerce et de la protection des consommateurs, la MCCI a expliqué que cette hausse des prix est due à plusieurs facteurs externes. Ils vont d'un affaiblissement de la roupie à une augmentation tarifaire des frets maritime et aérien en passant par la hausse des prix de carburants à la pompe (essence et diesel) et la flambée de prix des matières premières au niveau mondial.

Et d'ajouter qu'elle maintiendra des réunions régulières avec ses membres pour s'assurer que les prix pratiqués dans le commerce soient calculés selon les bonnes pratiques commerciales, soit de manière transparente et juste.

La Gazette des Comores

CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES :

L'UCCIA forme et sensibilise les jeunes entrepreneurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du concours de plan d'affaires (CPA), l'Uccia a mis en place des formations pour accompagner ces jeunes incubateurs à mieux cerner les techniques en leur dotant d'un canevas et des techniques sur comment consolider un projet. C'est dans cet angle que près de 400 personnes sont formées et sensibilisées sur les trois îles.



Formation des jeunes porteurs de projets à l'UCCIA.

Plus de 400 personnes formées et sensibilisées par l'Uccia dans le cadre de la mise en œuvre du concours de plan d'affaires (CPA), mis en place par le gouvernement pour accompagner les jeunes entrepreneurs à créer leurs sociétés. Sur ce, pour servir d'appui à ces jeunes incubateurs, l'Uccia en tant que partie prenante s'est proposée facilitateur. Le directeur des services des entreprises auprès de l'Uccia, Djamil Boinali explique que le but est de les accompagner dans ce long processus. « Nous leur fournissons les outils nécessaires en les expliquant le canevas d'une quinzaine de pages vierges et les assistent dans le remplissage », souligne-t-il.

Après le lancement officiel du concours en avril dernier, l'Uccia a pris son bâton de pèlerin. Les bénéficiaires de ces formations sont des personnes qui se sont inscrites dans le projet innovlab, incubateur d'entreprise. « Chaque année, dans le cadre du programme d'incubateurs nous formons 25 personnes, ce concours est venu au moment opportun. Bien évidement d'autres sont venus pour s'informer et nous nous sommes proposés en guide. Nous sommes dans notre troisième session de formation et nous avons des experts permanents qui sont au chevet de ces jeunes entrepreneurs », explique-t-il.

Ces mêmes formations sont dispensées dans les deux îles restantes, plus de 400 personnes sont formées jusqu'à ce jour. Porteur d'un projet de tourisme et voyage, Mariama Ibrahim se dit satisfaite de cette formation. Selon, elle ces formations ont répondu plus que ses attentes. « Je suis venue pour des renseignements et voilà aujourd'hui je bénéficie d'une formation gratuite qui va beaucoup m'apporter dans le futur. Dans ce beau partage avec les experts, j'ai acquis des connaissances et on m'a indiqué le canevas à suivre », souligne-t-elle tout en appelant les jeunes comme elle à oser « à illuminer leurs projets ». À titre de rappel, la date butoir du concours est fixée au 18 juillet prochain, soit dans une semaine.

Andjouza Abouheir

La nécessaire préservation des savoirs météorologiques traditionnels en Afrique



Les sociétés africaines traditionnelles ont toujours considéré la nature comme un objet de communion et ont su trouver dans leurs traditions des explications aux changements observés dans leur environnement.
Ce patrimoine de savoirs se transmet de génération en génération sous formes diverses : chants, contes, mysticisme… Avec les pertes de repères dues aux changements environnementaux et le manque de supports écrits, une bonne partie de ces connaissances sont en train d'être perdues, d'où la nécessité de les préserver, notamment celles utilisées dans le secteur agricole.

L'agriculture, un poids lourd économique soumis aux aléas météorologiques

En Afrique subsaharienne, l'agriculture représente toujours un secteur économique prépondérant (15,6 % du PIB et 53 % des emplois, entre autres).
Les cultures qu'on y trouve (coton, maïs, mil, cacao, igname, mangue…) sont très diverses et dépendent beaucoup des conditions agroclimatiques. Cependant, elles possèdent des traits communs comme la forte dépendance à la variabilité pluviométrique : plus de 95 % des superficies cultivées sont en effet non irriguées.
Les activités agricoles (et non agricoles d'ailleurs) sont ainsi intimement liées aux pluies, à leur qualité, leur répartition, etc. Par exemple, l'imminence des premières pluies en début de saison pluvieuse demande une préparation des champs spécifique. En fin de saison, en revanche, lorsque les cultures sont en phase de dessiccation, l'arrivée d'une pluie importante invitera l'agriculteur à hâter sa récolte pour éviter des pertes par pourrissement et re-germination.
Sute de l'article